



Voiture probleme de bruit qui s'emplifit

Par **lachiante**, le **05/10/2011** à **13:48**

Bonjour,rnnous avons acheté en janvier 2011 une voiture .A ce jour nous avons un souci de bruit:au depart nous avons signalé un sifflement au garage lors de la premiere visite et depuis le bruit s'est accentué et reviens de plus en plus souvent .Le garage a repris plusieurs fois notre vehicule a changée plusieurs pieces et a reprogrammée la voiture mais rien ni fait .C'est de pire en pire.Ayant deja contacté la direction qui me disait qu'il essayait de chercher une solution TECHNIQUE au probleme nous avons patienté mais a ce jours nous avons rencontré l'expert du garage qui lui nous dit que le vehicule est conforme au produit commercialisée et nous explique le probleme connu apparemment. Il n'a pas voulu monter avec nous pour constater car il connait se probleme de bruit qui nous peut revenir 3 fois de suite .On lui a meme dit qu'en vacance cette ete ce fut une horreur cette voiture montagne + clim la galere .Il nous dit que c'est normal avec les conditions de climat(la chaleur).Nous sommes un peu perdu dans tout cela .Avons nous recours etant donnée qu'eux ils n'ont pas de solutions
i.Cordialement

Par **pat76**, le **05/10/2011** à **17:59**

BonjourrrnC'est un véhicule neuf que vous avez acheté ou d'occasion.rnrnSi le garagiste n'arrive pas à solutionner le problème il faudra qu'il (ou vous) sollicite le constructeur.

Par **lachiante**, le **05/10/2011** à **19:55**

bonsoir oui le vehicule est neuf .Le garage a tenté plusieurs intervention mais rien ne change

le probleme.Nous avons aussi ecrit a la direction mais en retour il nous on envoyé un courrier en nous disant que le vehicule est conforme au modele commercialisée.Merci de votre attention rnCordialement

Par **mimi493**, le **06/10/2011** à **00:05**

LRAR de mise en demeure au vendeur de solutionner le problème qu'à défaut, vous ferez intervenir la justice.rnVoir avec votre assurance si vous avez une protection juridique rnVoir avec une asso de consommateurs si le défaut est connu